

**Municipalité de Champlain**  
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0  
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032  
Courriel : [info@municipalite.champlain.qc.ca](mailto:info@municipalite.champlain.qc.ca)



**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que lors de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Champlain qui se tiendra le **LUNDI 26 OCTOBRE 2026**, à compter de 18 h 30, au Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame, il sera discuté des demandes suivantes :

**1. Demande de dérogation mineure – 17-19, rue Massicotte – lot 6 749 451**

- Demande pour la construction d'un duplex avec un coefficient au sol de 27.06% au lieu de 20%, ce qui contrevient à l'article 8.3 qui mentionne que le coefficient au sol ne doit pas excéder celui indiqué pour chaque zone dans la grille de spécifications.
- Demande pour l'implantation de deux entrées charretières à moins de 9 m de distance, ce qui contrevient à l'article 14.8, qui stipule qu'un terrain occupé par un usage résidentiel ne doit comporter qu'une seule entrée charretière et que la distance minimale entre deux entrées charretières sur un même terrain est de 9 mètres.

Toute personne intéressée

- Pourra se faire entendre lors de l'assemblée extraordinaire du lundi 26 octobre 2026 à 18 h 30 au Centre du Tricentenaire 961, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
- ou faire parvenir ses avis ou commentaires par courriel à [info@municipalite.champlain.qc.ca](mailto:info@municipalite.champlain.qc.ca) ou par courrier au 819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0

Donné à Champlain ce quinzième jour du mois d'octobre deux mille vingt-six (15 octobre 2026)

*Caroline Dionne*

---

Caroline Dionne, directrice générale

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

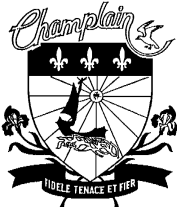
Je soussigné Caroline Dionne, directrice générale, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché copie de l'avis ci-dessus sur le site de la municipalité, section avis, et au bureau municipal, le 15 octobre septembre 2026.

Donné à Champlain ce quinzième jour du mois d'octobre deux mille vingt-six (15 octobre 2026)

*Caroline Dionne*

---

Caroline Dionne, directrice générale



**Municipalité de Champlain**  
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0  
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032  
Courriel : [info@municipalite.champlain.qc.ca](mailto:info@municipalite.champlain.qc.ca)



**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que lors de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Champlain qui se tiendra le **LUNDI 26 OCTOBRE 2026**, à compter de 18 h 30, au Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame, il sera discuté des demandes suivantes :

**1. Demande de dérogation mineure – 17-19, rue Massicotte – lot 6 749 451**

- Demande pour la construction d'un duplex avec un coefficient au sol de 27.06% au lieu de 20%, ce qui contrevient à l'article 8.3 qui mentionne que le coefficient au sol ne doit pas excéder celui indiqué pour chaque zone dans la grille de spécifications.
- Demande pour l'implantation de deux entrées charretières à moins de 9 m de distance, ce qui contrevient à l'article 14.8, qui stipule qu'un terrain occupé par un usage résidentiel ne doit comporter qu'une seule entrée charretière et que la distance minimale entre deux entrées charretières sur un même terrain est de 9 mètres.

Toute personne intéressée

- Pourra se faire entendre lors de l'assemblée extraordinaire du lundi 26 octobre 2026 à 18 h 30 au Centre du Tricentenaire 961, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
- ou faire parvenir ses avis ou commentaires par courriel à [info@municipalite.champlain.qc.ca](mailto:info@municipalite.champlain.qc.ca) ou par courrier au 819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0

Donné à Champlain ce quinzième jour du mois d'octobre deux mille vingt-six (15 octobre 2026)

*Caroline Dionne*

---

Caroline Dionne, directrice générale

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné Caroline Dionne, directrice générale, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché copie de l'avis ci-dessus sur le site de la municipalité, section avis, et au bureau municipal, le 15 octobre septembre 2026.

Donné à Champlain ce quinzième jour du mois d'octobre deux mille vingt-six (15 octobre 2026)

*Caroline Dionne*

---

Caroline Dionne, directrice générale